

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**Séance extraordinaire du 19 mai 2020**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 19 mai 2020 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix par le **biais d'une visioconférence zoom**.

Sont présents les conseillers: Luc Maltais, Évans Potvin, Sylvain Lavoie, Richard Lapointe, Sylvain Lavoie, Martin Voyer

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont également présents : M<sup>me</sup> Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Mario Bouchard, greffier

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

À 15 h, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

---

**2. 124.05.2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Richard Lapointe d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acquisition d'une camionnette auprès de la succession Gaston Duchesne – appropriation au fonds de roulement
4. Octroi d'un contrat à la firme englobe – Étude géotechnique sur la capacité du sol – projet de réfection de la piscine
5. Période de questions
6. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité**

---

**3. 125.05.2020 ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE AUPRÈS DE LA SUCCESSION GASTON DUCHESNE – APPROPRIATION AU FONDS DE ROULEMENT**

---

M. Sylvain Lavoie propose, appuyé par M. Luc Maltais de procéder auprès de la Succession Gaston Duchesne, à l'acquisition d'une camionnette Dodge Ram 1500 année 2013, 70 000 km à l'odomètre (numéro d'identification 1C6RR7FTXDS712752) pour la somme de 16 000 \$ plus les taxes applicables. Cette somme sera appropriée au fonds de roulement de la Ville pour une période de trois ans.

**Adoptée à l'unanimité**

---

**4. 126.05.2020 OCTROI D'UN CONTRAT À LA FIRME ENGLOBE – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE SUR LA CAPACITÉ DU SOL – PROJET DE RÉFECTION DE LA PISCINE**

---

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Richard Lapointe d'accorder à la firme Englobe le contrat de réalisation d'une étude géotechnique sur la capacité du sol pour le projet de réfection de la piscine municipale pour la somme de 21 705 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services.

Le rapport contiendra les caractéristiques géotechniques des sols et du roc rencontrés ainsi que la formule pour calculer la capacité portante admissible. De plus, le rapport contiendra les éléments suivants :

- Nature et propriété de l'ensemble du sous-sol
- Nature et propriété du socle rocheux
- Catégorie d'emplacement du site et paramètres sismiques
- Risque de liquéfaction des sols
- Tassement anticipé
- Profondeur de gel
- Profondeur de la nappe phréatique
- Potentiel de récupération des sols
- Recommandations pour les remblais et la possibilité de réutiliser les matériaux d'excavation
- Recommandations pour le drainage et les excavations temporaires
- Recommandations sur le choix des fondations
- Rapports de sondages
- Plan de localisation des forages
- Toutes autres recommandations pertinentes au projet

***Adoptée à l'unanimité***

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Aucune question.

#### **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 15 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Lévis Duchesne propose que la présente séance soit levée.

---

***André Fortin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***